

4ème Chambre
ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 11/12/2025

tenue sous la présidence de Madame HAMON, assisté(e)
de Madame BERGERAT et Madame CELINO, Conseillères
En présence de Madame COURTOIS, Rapporteure publique
Madame RANWEZ, Greffière

10 heures 30

01) DOSSIER N° 2201613

RAPPORTEUR: Madame Cyndra CELINO

Titre de l'affaire Décision implicite du directeur départemental des finances publiques du Pas-de-Calais rejetant la demande du 22 octobre 2021 refusant l'assujettissement des locaux du port de Calais à la taxe foncière sur les propriétés bâties 2020, les activités exercées dans ces locaux à la cotisation foncière des entreprises 2020 et les terrains créés sur le site à la taxe foncière sur les propriétés non bâties 2020 ainsi que le refus de prendre en compte une imposition sur la valeur ajoutée des entreprises 2020

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND CALAIS TERRES ET MERS	CABINET EUROCONSULT FRANCE (Cour)
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES HAUTS DE FRANCE ET DU DEPARTEMENT DU NORD - DAJ	Directeur régional
Observateur	SOCIETE D'EXPLOITATION DES PORTS DU DETROIT REGION DES HAUTS-DE-FRANCE SOCIETE BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS SOCIETE GIE BOUYGUES CONSTRUCTION MATERIEL LA SOCIÉTÉ DU PORT DU DÉTROIT DE CALAIS	CMS BUREAU FRANCIS LEFEBVRE Responsable légal Responsable légal Représentant légal

10 heures 30

02) DOSSIER N° 2409431

RAPPORTEURE: Madame Cyndra CELINO

Titre de l'affaire Arrêt CAA 22DA01693 du 22 mai 2024 annulant le jugement 2201566 et renvoyant au TA pour rejuger - Demande d'annuler la décision implicite du directeur départemental des finances publiques du Pas-de-Calais opposée à la demande du 22 octobre 2021 refusant d'assujettir à la taxe foncière sur les propriétés bâties au titre de l'année 2020 les locaux à usage d'usin de fabrication de X-blocs, le buffer, les terre-pleins aménagés, une digue et des ouvrages d'art édifiés sur le site du port de Calais

Nom des parties**Demandeur** COMMUNE DE CALAIS**Représentants des parties**

CABINET EUROCONSULT FRANCE (Cour)

Défendeur DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES HAUTS DE FRANCE ET DU DEPARTEMENT DU NORD - DAJ

Directeur régional

Observateur REGION DES HAUTS-DE-FRANCE

SOCIETE BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS

Représentant légal

SOCIETE D'EXPLOITATION DES PORTS DU DETROIT

Représentant légal

LA SOCIÉTÉ DU PORT DU DÉTROIT DE CALAIS

Représentant légal

03) DOSSIER N° 2302600

RAPPORTEURE: Madame Cyndra CELINO

Titre de l'affaire Demande d'annulation de la décision du 13 mars 2023 refusant le versement du complément de traitement indiciaire (prime Sécur)

Nom des parties**Demandeur** Monsieur X**Représentants des parties**

CABINET CASSEL (SELAFA)

Défendeur ETABLISSEMENT PUBLIC DÉPARTEMENTALE POUR SOUTENIR, ACCOMPAGNER, ÉDUCER

Maître JAMAIS Gauthier (Cour)

04) DOSSIER N° 2411688

RAPPORTEURE: Madame Cyndra CELINO

Titre de l'affaire Demande d'annulation de la décision du 15 octobre 2024 du centre hospitalier de Saint Amand-les-Eaux portant suspension de rémunération à compter du 13 octobre 2024.

Nom des parties**Demandeur** Madame X**Représentants des parties**

Maître OZIMEK Joffrey (Cour)

Défendeur CENTRE HOSPITALIER DE SAINT AMAND LES EAUX

Maître DELGORGE Juliette

10 heures 30

05) DOSSIER N° 2500269

RAPPORTEUR: Madame Cyndra CELINO

Titre de l'affaire Décision du 26 décembre 2024 de la directrice des ressources humaines du centre hospitalier de Saint-Amand-les-Eaux prononçant la radiation des effectifs pour abandon de poste

Nom des parties

Demandeur Madame X

Représentants des parties

Maître OZIMEK Joffrey (Cour)

Défendeur CENTRE HOSPITALIER DE SAINT AMAND LES EAUX

Maître DELGORGUE Juliette

06) DOSSIER N° 2505025

RAPPORTEUR: Madame Cyndra CELINO

Titre de l'affaire Demande d'annulation du titre de recette du 28 février 2025 émis par le centre hospitalier de Saint -Amand-Les-Eaux.

Nom des parties

Demandeur Madame X

Représentants des parties

Maître OZIMEK Joffrey (Cour)

Défendeur CENTRE HOSPITALIER DE SAINT AMAND LES EAUX

Maître DELGORGUE Juliette

Arrêté le 18/11/2025

Le président du tribunal